



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 17 janvier 2012

32. Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1909 en date du 19 décembre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois d'octobre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois d'octobre 2011, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 32 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal du 17 janvier 2012.

France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1909

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (M. Bélanger)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

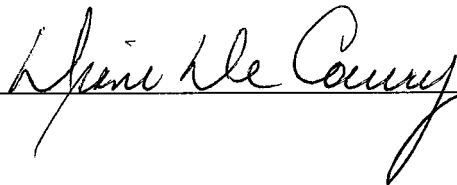
DATE :

Le 19 décembre 2011

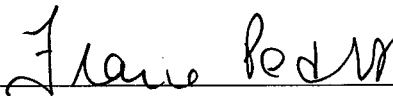
NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^c France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 150.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2011-2012

A 34-1909

18-oct	D. Bélanger	16) a) ii	18) f)	1 billet pour Gala des Saveurs, souper bénéfice, soutenir la mission du Centre social d'aide aux immigrants.	150,00 \$
					150,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1